

Livret d'Accueil

SAINT LEU D'ESSERENT

DISCIPLINES
MUSICALES
INDIVIDUELLES ET
COLLECTIVES



DISCIPLINES
ARTISTIQUES
COLLECTIVES

BIENVENUE



Saint-Leu
d'Esserent OISE
notre Histoire, source d'Avenir

SOMMAIRE

01 LA VIE DANS UNE ÉCOLE DES ARTS

01.1 CHOIX DU PARCOURS

01.2 TRONC COMMUN - INITIATION (UNIQUEMENT POUR LES NOVICES)

01.3 PARCOURS CURSUS

01.4 PARCOURS HORS CURSUS

02 FORMATION MUSICALE

02.1 ÉVEIL

02.2 FM CLASSIQUE

02.3 FM MUSIQUES ACTUELLES

03 DISCIPLINES MUSICALES INDIVIDUELLES

03.1 PAR FAMILLE D'INSTRUMENTS

04 DISCIPLINES ARTISTIQUES COLLECTIVES

04.1 LES ENSEMBLES MUSICAUX

04.2 PEINTURE, ARTS PLASTIQUES

04.3 THÉÂTRE

04.4 DANSE

05 BULLETIN D'INSCRIPTION

01 - LA VIE DANS UNE ÉCOLE DES ARTS

Notre établissement offre une approche pédagogique innovante, combinant tradition et modernité pour permettre à chacun d'apprendre la musique dans une ambiance conviviale et stimulante.

Nos enseignants sont des professionnels passionnés, spécialisés dans leur discipline. Les cours sont dispensés en individuel et/ou en groupe, selon la discipline.

Tout au long de l'année, nous organisons des concerts et des auditions afin de donner à nos élèves l'opportunité de se produire devant un public. Ces événements permettent de renforcer la confiance en soi et d'encourager le travail collectif.

Nous travaillons également sur la programmation musicale (festival des chœurs de l'Abbatiale).

Durant les vacances scolaires, nous organisons des stages sur la découverte de nouvelles pratiques artistiques et musicales (programmation en cours d'année).

01.1 CHOIX DU PARCOURS



01.2 TRONC COMMUN - INITIATION (UNIQUEMENT POUR LES NOVICES)

La formation musicale d'initiation est **obligatoire** pour les novices.

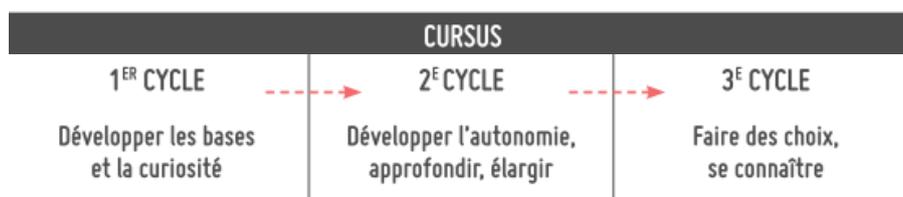
Elle est conçue pour aider les débutants à comprendre les bases de la musique et à développer des compétences fondamentales afin de rendre la musique accessible.

01.3 PARCOURS CURSUS

Le parcours cursus **suit un programme pédagogique** précis. Ce parcours inclut des enseignements **théoriques** et **pratiques** avec un objectif de validation des compétences à chaque étape (examens de fin de cycle).

Le parcours cursus se divise souvent en **plusieurs cycles**, d'une durée de 3 à 4 ans par cycle :

- **Initiation** - 1 an (uniquement pour les débutants sans notion musicale)
- **Cycle 1** ± 4 ans : constitue un tronc commun généraliste
- **Cycle 2** ± 4 ans : permet de viser une autonomie dans sa pratique
- **Cycle 3** ± 4 ans : permet d'approfondir sa pratique et sa culture en vue de développer un projet artistique personnel



01.4 PARCOURS HORS CURSUS

Le parcours musical hors cursus est informel, non soumis à des examens et permet de suivre une **pratique amateur non diplômante**.

02 - FORMATION MUSICALE

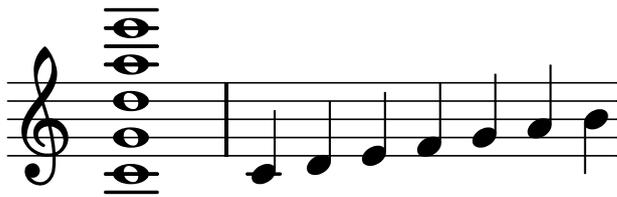
01 L'ÉVEIL

L'éveil musical est la première étape dans le développement artistique de l'enfant à partir de 3 ans. Ces cours sont conçus pour stimuler la curiosité naturelle de l'enfant et éveiller son sens du rythme, de la mélodie et de l'écoute dans une atmosphère ludique.

Les principales activités sont :

- Jeux musicaux
- Chants et comptines
- Découverte des instruments
- Mouvements et danse
- Notions de base du solfège

3 / 5 ans



obligatoire en parcours cursus

à partir de 6 ans ados, adultes

02 FORMATION MUSICALE CLASSIQUE

Le solfège est la base de tout apprentissage musical. Il permet d'acquérir les compétences nécessaires pour lire, écrire et interpréter la musique :

- Apprendre à lire les partitions, reconnaître les notes, comprendre les différentes valeurs rythmiques et leur utilisation.
- Développer l'oreille musicale en reproduisant des mélodies ou rythmes entendus.
- Travailler sur les intervalles, les accords, les cadences et les tonalités pour affiner l'écoute musicale.

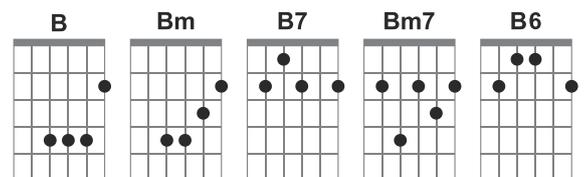
Facultatif en parcours hors cursus

03 FORMATION MUSICALE MUSIQUES ACTUELLES

Le solfège musiques actuelles met un accent particulier sur la rythmique.

La formation musiques actuelles vise à enseigner aux élèves comment :

- Maîtriser les rythmes modernes
- Développer la coordination et la fluidité
- Comprendre la structure rythmique des morceaux
- S'initier aux techniques rythmiques avancées
- Improviser rythmiquement



obligatoire en parcours cursus

à partir de 6 ans ados, adultes

Facultatif en parcours hors cursus

03 - DISCIPLINES MUSICALES INDIVIDUELLES

INSTRUMENTS À CORDES

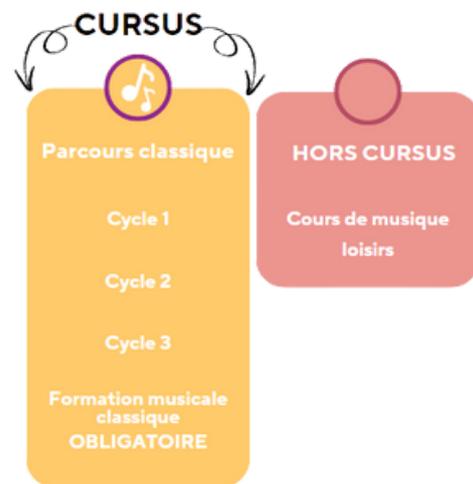
VIOLON, ALTO, VIOLONCELLE, CONTREBASSE

Le violon est un instrument de musique appartenant à la famille des cordes frottées.

L'alto, légèrement plus grand que le violon, est l'instrument qui occupe le registre médium de l'orchestre.

Le violoncelle a une tessiture grave et profonde.

La contrebasse est le plus grand (elle mesure entre 1,60 m et 2 m) et le plus grave des instruments de la famille des cordes frottées.

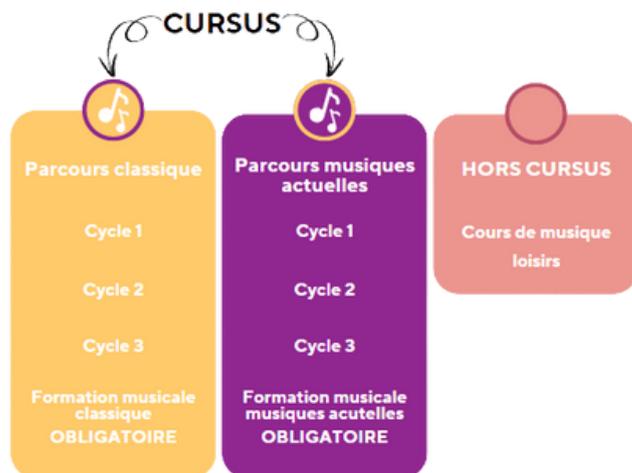


à partir de 6 ans
ados, adultes

GUITARE ACOUSTIQUE

Une guitare acoustique (parfois nommée guitare sèche) est un type de guitare dans laquelle le son est produit par la vibration des cordes et se propage à des intensités audibles à travers la résonance de la caisse, sans nécessiter d'amplification électrique.

La guitare est un instrument de musique à cordes pincées.



à partir de 6 ans
ados, adultes

03 - DISCIPLINES MUSICALES INDIVIDUELLES

INSTRUMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES

GUITARE & BASSE ÉLECTRIQUE, GUITARE FOLK ÉLECTRO ACOUSTIQUE

La guitare électrique est un instrument à la sonorité modulable grâce aux amplis.

La basse électrique permet renforcer le sens de la dynamique rythmique.

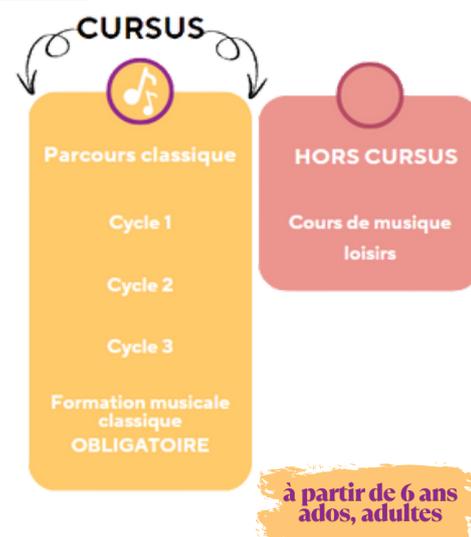
La guitare électro-acoustique est une guitare acoustique avec un ou plusieurs micros, dans le but de pouvoir l'amplifier.



INSTRUMENTS À VENT

FLÛTE À BEC

La flûte à bec est un instrument très accessible, parfait pour débutants. Elle est idéale pour commencer l'apprentissage de la musique, développer l'oreille musicale et découvrir les bases du souffle et du rythme.



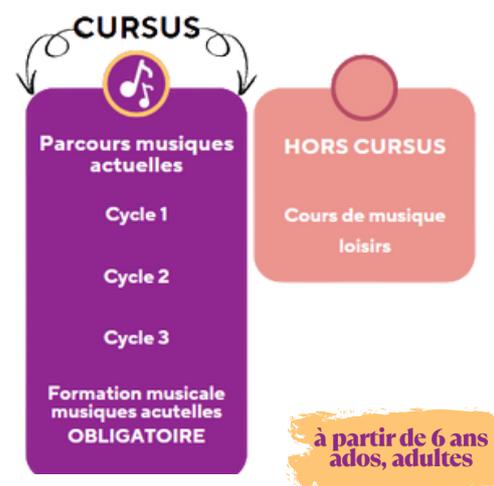
FLÛTE TRAVERSIÈRE

La flûte traversière est un instrument à vent très populaire. Son son pur et brillant, en font un instrument idéal pour ceux qui souhaitent explorer la musique en solo ou en groupe.

INSTRUMENTS À PERCUSSION

BATTERIE

La batterie est un instrument phare dans de nombreux genres musicaux actuels, elle permet de développer une grande coordination. Elle se joue avec des baguettes et des pédales.

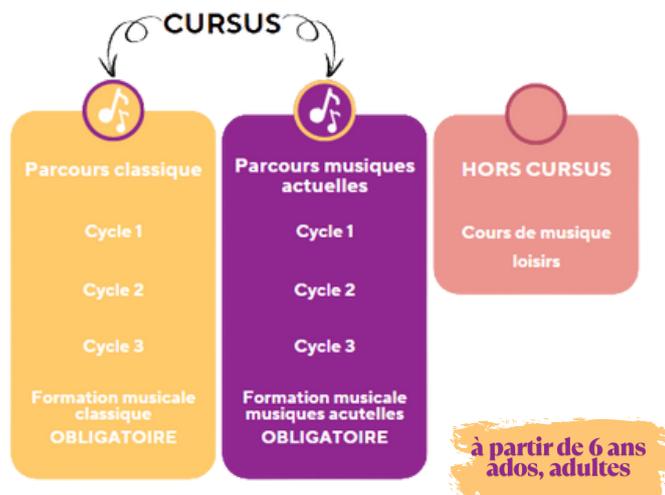


03 - DISCIPLINES MUSICALES INDIVIDUELLES

INSTRUMENTS À CLAVIER & ÉLECTROPHONE

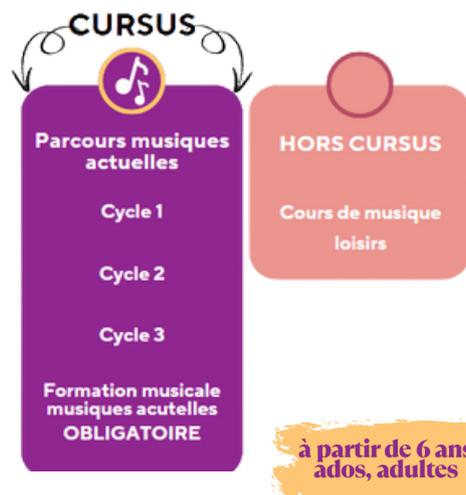
PIANO

Le piano permet d'explorer non seulement des mélodies, mais aussi des harmonies complexes et des accompagnements riches.



CLAVIER SYNTHÉTISEUR

Un synthétiseur est un instrument de musique électronique qui permet le traitement et la manipulation de formes d'ondes générées par des oscillateurs.

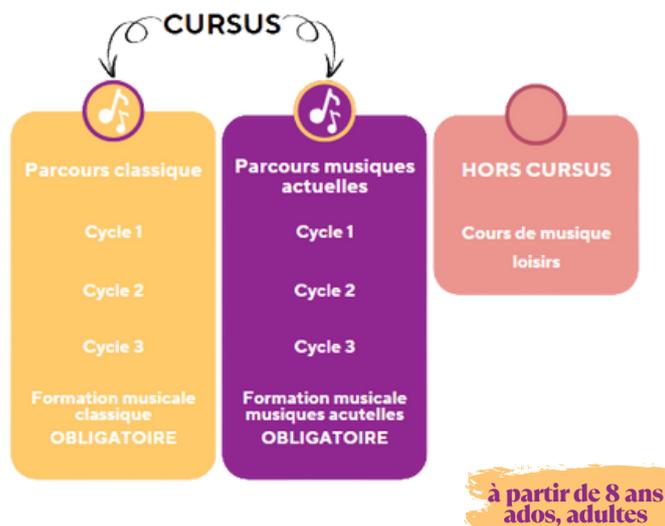


INSTRUMENT À VOIX

CHANT

Travail des gestes et des réflexes fondamentaux du chant : la respiration - la prise de conscience de l'importance du corps dans sa globalité et le travail purement vocal.

Cours qui s'adresse à tous types de répertoires (classique, Pop Rock, jazz, chanson française etc...).



04 - DISCIPLINES ARTISTIQUES COLLECTIVES

ENSEMBLES MUSICAUX

Orchestre à cordes, ensemble de flûtes, ensemble de guitares, ensemble de batteries, ensemble de percussions d'orchestre (cycle 1 seulement), ensemble de pianos, coaching vocal, enfants, ados, adultes.

Dans le cadre de notre offre "bouquet", chaque élève qui s'inscrit à un cours individuel, au sein de l'école de musique, bénéficie d'un cours collectif supplémentaire, dans le même domaine que la discipline individuelle choisie, offert, à partir du moment où l'élève a déjà des compétences acquises dans l'activité musicale.

Il est également tout à fait possible de s'inscrire uniquement aux ensembles.

à partir de 6 ans
ados, adultes



adultes
uniquement



PEINTURE ADULTES

Les cours de peinture pour adultes à l'École des Arts sont conçus pour les personnes désireuses de développer leur créativité, d'explorer différentes techniques et de perfectionner leur maîtrise des techniques de peinture.

Public : tous les adultes, quels que soient leur niveau ou leur expérience préalable. Débutants, amateurs et/ou artistes confirmés

ARTS PLASTIQUES

Enfants : cours adaptés aux âges et aux centres d'intérêt. Différents matériaux sont utilisés pour initier à des approches plastiques variées. Chaque enfant est respecté dans son individualité et guidé dans l'exploration de sa créativité.

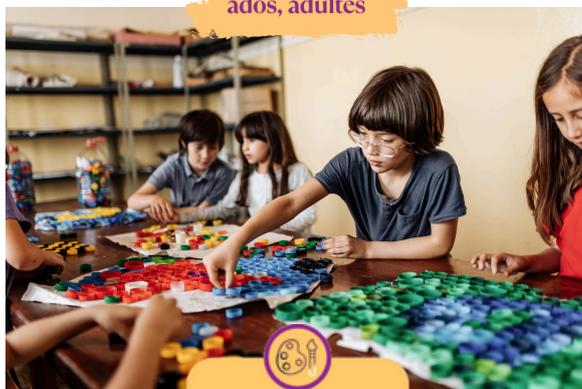
Les enfants découvrent différents aspects des arts plastiques : les bases du dessin, de la peinture, du modelage (argile) et de la création en volume. Les enfants peuvent travailler sur des projets individuels mais aussi collectifs.

Adultes : cours adaptés à tous les niveaux. Chacun peut expérimenter la création artistique avec différents matériaux et supports.

Que ce soit en dessin, peinture, modelage (argile) ou toute autre technique proposée, chacun est libre de créer son propre projet et/ou de suivre un thème précis.

Certaines créations seront dédiées à l'exposition de fin d'année.

à partir de 6 ans
ados, adultes



CURSUS

Présentation

de projets

en fin d'année

OBLIGATOIRE

Accessible également en hors cursus

THÉÂTRE

à partir de 7 ans
ados, adultes

4 groupes pour le théâtre

- **Atelier enfants initiation** : ouvert aux enfants du CE1 au CM2, qui n'ont pas ou peu d'expérience de la scène. Propose une découverte ludique du théâtre, avec jeux, exercices et découvertes des bases du jeu d'acteur. Au fur et à mesure de l'année, les enfants seront amenés à apprendre un ou plusieurs textes en vue d'une présentation de leur travail en fin d'année. Ils pourront également participer à certains événements de l'école des arts.

- **Classe cursus enfants** : destinée aux enfants ayant déjà eu une pratique du théâtre (à partir du CE2). Propose d'approfondir, par des exercices dédiés, ses connaissances et pratique du jeu théâtral. Tout au long de l'année, nous travaillerons également sur un ou plusieurs projets ayant pour objectif des présentations de travaux durant l'année. Le cursus d'éducation artistique théâtre se compose de plusieurs niveaux évalués en fin d'année.

- **Classe cursus ados** : destinée aux ados ayant déjà eu une première expérience du théâtre ou de la scène (à partir du collège). Propose d'approfondir, par des exercices dédiés, ses connaissances et pratique du jeu théâtral. Tout au long de l'année, nous travaillerons également sur un ou plusieurs projets ayant pour objectif des présentations de travaux durant l'année. Le cursus d'éducation artistique théâtre se compose de plusieurs niveaux évalués en fin d'année.

- **Compagnie amateur de théâtre** : destinée aux adultes de tous âges et tous niveaux (débutants bienvenus, à partir de la 3^{ème}). Propose de mettre en scène une pièce et de la jouer lors d'une petite tournée en fin d'année. A la demande des participants, un temps peut être dédié à la préparation des examens oraux étudiants ou des prises de paroles professionnelles. La compagnie pourra être amenée à participer à certains événements de l'École des Arts



CURSUS

Évaluations

en fin d'année

OBLIGATOIRE



CURSUS

Évaluations

en fin d'année

OBLIGATOIRE



HORS CURSUS

Pièce à jouer

en fin d'année



04 - DISCIPLINES ARTISTIQUES COLLECTIVES

DANSE



En partenariat avec Choré Sens, nous offrons des cours de danse variés, destinés à tous les âges et à tous les niveaux.

Les cours de danse sont organisés par niveaux, de l'initiation au perfectionnement et jusqu'aux concours, ils permettent aux élèves de progresser à leur rythme.

Les élèves auront l'opportunité de participer à des spectacles de fin d'année, des ateliers et des projets collectifs pour mettre en valeur leur apprentissage et se produire devant un public.

Au même titre que la musique, il est possible de s'orienter au choix vers un parcours cursus ou hors cursus.

Conditions tarif : uniquement pour les lupoviens, seule un cours de danse peut bénéficier des tarifs réduits.





DOSSIER D'INSCRIPTION

2025 / 2025

École des Arts



Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le :

Complet :

Niveau si réinscription :

FM : Instrument :

ÉLÈVE

NOM Prénom _____

Date de naissance ____ / ____ / ____

1ère inscription Réinscription

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone _____ Email _____

RESPONSABLE LÉGAL / PAYEUR (SI ÉLÈVE MINEUR)

NOM Prénom _____ Email _____

Téléphone _____ Date de naissance ____ / ____ / ____

Personnes autorisées à récupérer l'enfant _____

INFORMATIONS MÉDICALES

Votre enfant présente-t-il des besoins particuliers ou des difficultés d'ordre comportemental, émotionnel ou attentionnel (ex. : TDAH, troubles de l'anxiété, autisme, etc.) ? Oui Non

MUSIQUE

Veillez cocher la ou les options correspondant à votre choix

PARCOURS CURSUS (soumis à évaluations & à la formation musicale)

PARCOURS HORS CURSUS (non soumis à évaluations & à la formation musicale)

PARCOURS CLASSIQUE

PARCOURS MUSIQUES ACTUELLES

FORMATION MUSICALE (FM)

X	Cours	Durée	Jour	Horaire	Remarques
	Éveil	30 min.	Lundi	17h00 - 17h30	3 à 5 ans
	Initiation	45 min.	Mercredi	10h00 - 10h45	Obligatoire lors de la 1ère inscription
	FM - C1-1	1h	Lundi	17h00 - 18h00	Obligatoire dans le cadre du cursus / Accessible également en cours seul
	FM - C1-2	1h	Lundi	18h45 - 19h45	Obligatoire dans le cadre du cursus / Accessible également en cours seul
	FM - C1-3	1h	Jeudi	17h30 - 18h30	Obligatoire dans le cadre du cursus / Accessible également en cours seul
	FM - C1-4	1h	Jeudi	18h30 - 19h30	Obligatoire dans le cadre du cursus / Accessible également en cours seul
	FM - C2-1	30 min.	Mardi	19h00 - 19h30	Obligatoire dans le cadre du cursus / Accessible également en cours seul
	FM- C-2	30 min.	Mardi	19h30 - 20h00	Obligatoire dans le cadre du cursus / Accessible également en cours seul
	FM PMA C1-2-3-4	1h	Lundi	17h30 - 18h30	Obligatoire dans le cadre du cursus / Accessible également en cours seul

COURS INDIVIDUEL

Parcours classique

- Piano
- Guitare acoustique
- Flûte à bec
- Flûte traversière
- Chant individuel
- Violoncelle
- Contrebasse
- Violon
- Alto

Horaires des
cours individuels
transmis lors des
permanences
parents-
professeurs

Parcours musiques actuelles

- Clavier
- Batterie
- Guitare électrique
- Piano
- Guitare folk
- Guitare basse
- Guitare acoustique
- Chant individuel

COURS COLLECTIFS

- Chorale enfants (inclus dans l'éveil et l'initiation)
- Chorale ados
- Ensemble de guitares
- Orchestre à cordes
- Ensemble de flûtes
- Ensemble rock
- Coaching vocal
- Ensemble de batteries
- Atelier percussions
- Ensemble de pianos

Horaires des
cours collectifs
transmis à la
rentrée

ARTS

PEINTURE ADULTES

- Groupe 1 *lundi 9h30 / 12h30*
- Groupe 2 *lundi 14h00 / 17h00*

ARTS PLASTIQUES

- Groupe 1 enfants (CP/CE1/CE2)
Mercredi 10h45 - 12h15
- Groupe 2 enfants (CE2/CM1/CM2)
Mercredi 13h30 - 15h15
- Groupe 3 ados (collège)
Mercredi 15h30 - 17h30
- Groupe 4 adultes
Jeudi 18h30-20h30
- PARCOURS CURSUS (soumis à la présentation de projets en fin d'année)
- PARCOURS HORS CURSUS

THÉÂTRE

- Atelier enfants initiation
Samedi 14h00-15h00
- Classe cursus enfants
Samedi 15h00-16h30
- Classe cursus ados
Samedi 16h30-18h00
- Compagnie amateur de théâtre
Vendredi 20h00-22h00

DANSE (uniquement pour les lupoviciens)

- Hip Hop
- Barre au sol
- Classique
- Moderne contemporain
- Jazz
- Initiation
- Munz floor
- Concours



DOSSIER D'INSCRIPTION

2025 / 2025

École des Arts



TARIF / TRIMESTRE

MODALITÉS GÉNÉRALES DU CALCUL DU TARIF

L'enseignement dispensé par l'École des Arts est sujet à des droits d'enseignement dont le montant est fixé, par délibération du Conseil Municipal de la ville de Saint-Leu d'Esserent. Le calcul se fait en fonction des ressources mensuelles du foyer et de la composition de la famille suivant les barèmes ci-dessous.

ABSENCE D'ÉLÉMENTS DE CALCUL

Si le secrétariat de l'École des Arts ne dispose pas des éléments permettant de calculer la tarification au moment de la réinscription ou de l'inscription, le tarif maximum sera appliqué.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Vous recevrez, chaque trimestre, un avis de sommes à payer envoyé par courrier. Cet avis précisera le montant à régler et les délais. Le règlement doit être effectué à l'ordre du Trésor Public, par l'un des moyens suivants : chèque, carte bancaire (en suivant les instructions indiquées sur l'avis), prélèvement automatique.

Important : Le Pôle Culture ne prend aucun règlement sur place, que ce soit en chèque ou en espèces.

TARIF COURS INDIVIDUEL MUSIQUE

	CYCLE 1 - 30 MIN			CYCLE 2 - 40 MIN		
	< OU = À 550€	ENTRE 551€ ET 4 500€	> OU = À 4 500€	< OU = À 550€	ENTRE 551€ ET 4 500€	> OU = À 4 500€
de 0 à 1 enfant à charge	55€	↗	130€	75€	↗	150€
2 enfants à charge	50€	↗	120€	70€	↗	140€
3 enfants à charge	45€	↗	110€	65€	↗	130€
de 4 enfants à charge à +	40€	↗	100€	60€	↗	120€
Résidents ACSO*	140€			160€		
Extérieurs ACSO*	180€			200€		

CARTE CULTURE

(adultes uniquement
gratuit pour les mineurs)
obligatoirement facturée
1 fois/an**

LUPOVICIENS

3.50€

ACSO

10€

EXTÉRIEURS

15€

**La Carte Culture vous est facturée une fois dans l'année et vous permet d'emprunter des œuvres à la médiathèque durant toute l'année et de bénéficier de tarifs réduits sur une sélection de programmes culturels. Vous pouvez demander votre carte à la médiathèque.

TARIF COURS COLLECTIFS ÉCOLE DES ARTS

Théâtre, peinture, arts plastiques, pratiques musicales collectives supplémentaires + location d'instruments

	< OU = À 550€	ENTRE 551€ ET 4 500€	> OU = À 4 500€
de 0 à 1 enfant à charge	34€	↗	45€
2 enfants à charge	32€	↗	43€
3 enfants à charge	30€	↗	41€
de 4 enfants à charge à +	28€	↗	39€
Résidents ACSO*	55€		
Extérieurs ACSO*	65€		

TARIF DANSE

	< OU = À 550€	ENTRE 551€ ET 4 500€	> OU = À 4 500€
de 0 à 1 enfant à charge	40€	↗	50€
2 enfants à charge	38€	↗	48€
3 enfants à charge	36€	↗	46€
de 4 enfants à charge à +	34€	↗	44€

Tarif lupovicien - Revenus entre 551€ et 4 500€ : le tarif est proportionnel aux revenus du foyer.
* Ces tarifs sont forfaitaires sans prise en compte des revenus et de la composition de la famille.

PIÈCES À FOURNIR POUR UN DOSSIER COMPLET

- Dossier d'inscription 2025-2026 dûment rempli et signé
- Attestation Responsabilité Civile nominative 2025-2026
- Dernier avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024 (*uniquement pour les lupoviciens*)
- Livret de famille (*uniquement pour les lupoviciens*)
- Document autorisant l'utilisation de photographies dûment rempli et signé
- **RIB pour ceux qui souhaitent régler par prélèvement**, à défaut, un avis des sommes à payer sera envoyé à votre domicile, à régler au Trésor Public.
- Pour tous les adultes, un justificatif pôle emploi ou une carte étudiante afin de bénéficier de la carte culture gratuite
- Attestation de niveau pour les nouveaux élèves musiciens non débutants (venant d'une autre école de musique/conservatoire)

SAUF RAISONS MÉDICALES, DÉMÉNAGEMENT, OU CHANGEMENT PROFESSIONNEL (AVEC JUSTIFICATIF), L'ENGAGEMENT À L'ÉCOLE DES ARTS EST ANNUEL ET SERA FACTURÉ EN CAS D'ARRÊT DES ÉLÈVES. TOUT TRIMESTRE COMMENCÉ EST DÛ. POUR TOUT ARRÊT EN COURS D'ANNÉE, VEUILLEZ ADRESSER UNE LETTRE DE DÉMISSION À MONSIEUR LE MAIRE EN Y EXPOSANT LE MOTIF.

Le règlement intérieur de l'École des Arts de Saint-Leu d'Esserent est disponible pour consultation auprès du pôle Culture.

L'inscription à l'École des Arts implique l'engagement de respecter l'ensemble des dispositions de ce règlement.

Date :

Signature du responsable légal ou de l'élève majeur :

A retourner par mail à : pole.culture@saintleudesserent.fr

ou par courrier : Pôle Culture - 1, rue Jean Moulin - 60340 Saint-Leu d'Esserent

Possibilité de mettre dans la boîte à livres de la médiathèque si nous sommes fermés.

PLUS D'INFOS AU 03.44.56.05.34

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DE DOSSIER :
22 JUIN POUR LES RÉINSCRIPTIONS
ET 18 AOÛT POUR LES 1ÈRES INSCRIPTIONS**



WWW.SAINSTLEUDESSERENT.FR

Le Maire de Saint-Leu d'Esserent sis à 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées au Pôle Culture dans le cadre des inscriptions à l'École des Arts et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées durant 5 années. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter le pôle culture par mail à pole.culture@saintleudesserent.fr ou par voie postale à Mairie, 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.